

NATURA 2000

Site de la Vallée et des Coteaux de la Lauze



Visite entre propriétaires, naturalistes et gestionnaires de projets ©Adasea 32

N°14 - Mars 2020

Bloc-notes

Permanences Natura 2000 suspendues jusqu'en avril 2021 en raison des priorités budgétaires.

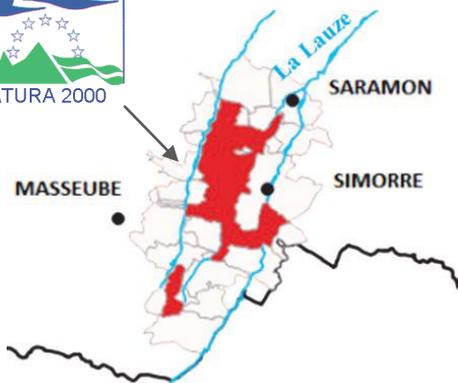
La permanence téléphonique se poursuit et des rencontres sur Site s'effectueront uniquement sur rendez-vous : 05 62 61 79 50

Retrouvez les actualités du Site Natura 2000 sur internet

<http://gers.n2000.fr/>

Vous entendez sûrement parler de Natura 2000 autour de vous : « On ne peut pas construire à cause de Natura 2000 » ou bien « C'est Natura 2000 ici alors on ne peut rien faire » ou encore « Il a coupé la forêt et Natura 2000 n'a rien fait pour l'en empêcher, à quoi ça sert ? »... Mais qui est donc ce Natura 2000 qui empêche de faire des choses et laisse en faire d'autres ?

Natura 2000 n'est pas une personne, une administration ou une réglementation. **C'est un réseau de sites européens créé pour préserver la biodiversité.** Chaque état de l'Union dont la France a classé une partie de son territoire en site Natura 2000. Dans le Gers il y en a 6 pour 17 110 ha. Et chez vous? Il y a le site "Vallée et Coteaux de la Lauze".



« C'est bien beau d'avoir classé une partie du territoire mais **qu'est-ce qui se passe dans ces sites ?** ».

L'objectif est de préserver voire de restaurer la biodiversité. C'est même un engagement des états. Chaque pays a le choix de la méthode tant que ça marche ! La France a choisi de NE PAS TOUT réglementer et de se baser sur le volontariat. Ce n'est pas comme une réserve nationale qui a un règlement spécifique. Dans un site Natura 2000, les propriétaires, exploitants, usagers ont le choix de s'impliquer ou non dans la réussite de l'objectif.



La France a choisi de doter chaque site d'un plan de gestion appelé DOcument d'Objectifs ou DOCOB (pour ce Site, il date de 2004). C'est un diagnostic écologique (état des lieux de la végétation et de la faune) et un diagnostic socio-économique. L'analyse de ces deux documents permet de se donner des objectifs de préservation et de se doter d'un catalogue d'actions. Un animateur est en charge de mettre en œuvre tout ça et...

...et de convaincre du coup !

Convaincre de la nécessité de préserver le patrimoine naturel commun n'est pas difficile car le plus souvent, tout le monde est d'accord. Le plus difficile est de trouver l'équilibre entre la préservation, l'économie locale et les usages. Des outils, présentés dans le bilan ci-après, sont disponibles pour concrétiser son engagement ou compenser une perte financière due à un changement de pratiques : contrats et charte Natura 2000, mesures Agri-Environnementales... Quelquefois, un échange de connaissances ou de point de vue sur un milieu suffit pour améliorer les choses.

**Bonne lecture de ce 14^{ème} bilan d'animation !
Les animatrices Natura 2000**

Des gestionnaires qui s'engagent volontairement

Les Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Bilan des engagements depuis 2015



84 agricultrices et agriculteurs bénéficiaires



369 mesures souscrites avec des cahiers des charges à respecter pendant 5 ans



1852 hectares de prairies, et landes gérées et de terres converties en prairies

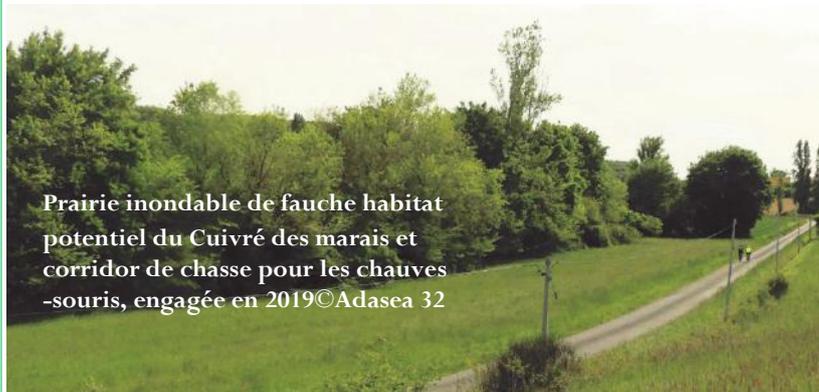


1 402 054 € versés aux agriculteurs et agricultrices engagé(e)s



97 mares
47 km de haies
4,5 km de fossés gérés en faveur des espèces sauvages

Près d'un tiers de la surface agricole du territoire PAEC engagé en faveur de la nature



Prairie inondable de fauche habitat potentiel du Cuivré des marais et corridor de chasse pour les chauves-souris, engagée en 2019©Adasea 32

Dernière campagne MAEC avant la prochaine PAC



La contractualisation de MAEC est encore possible pour la campagne PAC 2020 permettant à celles et ceux qui le souhaite de renouveler pour 5 ans leur contrats 2015 qui arrivent à échéance ce printemps.

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) porté par l'ADASEA 32, été validé par la Région une fois de plus. Il concerne le territoire du Site Natura 2000 ainsi que sa zone d'influence.

<https://www.adasea32.fr/>

Le Site Natura 2000 fait aussi parti du territoire test de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour les PSE (Paiements pour Services Environnementaux).
ATTENTION : PSE et MAEC ne sont pas cumulables.

Qu'est-ce qu'un contrat Natura 2000 ?

Il s'applique sur des parcelles cadastrales non agricoles et vise à accompagner financièrement grâce aux fonds européens, le projet d'un propriétaire pour la restauration ou la gestion écologique d'une végétation ou espèce(s) d'intérêt communautaire.

Exemples sur les milieux boisés ou forestiers

(durée de 30 ans) : dispositif favorisant le développement de bois sénescents, Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production, etc...

sur des milieux non-forestier (5 ans) : débroussaillage d'espaces en herbe en dynamique de fermeture, restauration de zones humides ,etc...

Les Chartes Natura 2000

Pas de nouvelle Charte cette année, 5 en cours

Qu'est-ce que la Charte Natura 2000?

C'est un guide de bonnes pratiques pour la préservation des milieux. Tout propriétaire peut engager les parcelles cadastrales en propriété, pour 5 ans. Il peut bénéficier en échange d'une exonération de la Taxe sur le foncier non bâti.

Les contrats Natura 2000

Pas de nouveau contrat cette année.

1 contrat forestier et 3 contrats « propriétaires » protégeant des arbres sénescents, 5 mares , 23 ha de prairies et 2,5 km de haies toujours en cours.

37% des habitats d'intérêt communautaires ciblés par la Directive européenne sous contrats de gestion

Animations pédagogiques et Valorisation



Interventions auprès du public

Journées Nature d'Ensnaut « Découvertes au fil du chemin »

Cet événement organisé à Lamaguère chaque année par les propriétaires en partenariat avec des associations gersoises connaît toujours un grand succès.

La randonnée de la matinée est ponctuée par des ateliers culturels ou pédagogiques. Elle se clôture par un repas convivial confectionné par des producteurs locaux. Comme chaque année, le CPIE et l'ADASEA ont contribué à l'événement.



Ensnaut © Adasea 32

Journée thématique d'échanges du Réseau Paysage Occitanie

L'ADASEA a accueilli dans les coteaux secs du Site Natura 2000 une quinzaine de participants (services de l'État, associations, agents de collectivités, élus locaux, universitaires...) pour parler de l'intérêt des prairies naturelles pour l'Environnement et le Paysage.

Un éleveur de bovins et une agricultrice ayant développée l'agrotourisme par le biais de cabanes dans les arbres, ont expliqué leurs complémentarités.

Cette journée itinérante organisée par le CAUE du Gers (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) visait à ce que les membres du réseau puissent échanger à travers les différentes visites sur les pratiques agricoles et le paysage.

Animations scolaires

Comme chaque année, le CPIE a travaillé avec les scolaires :

21 élèves de l'école primaire de Saramon et 15 de l'école de Boulaur ont bénéficié de deux séances en classe et d'une sortie de terrain sur le thème de la Biodiversité et de l'Eau.



Animation scolaire
© CPIE Pays Gersois

Suivis de récoltes puis implantation de semences de prairies naturelles



L'ADASEA améliore les connaissances sur la récolte et l'implantation de semences de prairies

naturelles adaptées aux coteaux gersois en tandem avec un agriculteur volontaire de Betcave-Aguin dans l'optique d'accompagner au mieux les gestionnaires, et ce avec l'appui du Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et d'Eco-Altitude.

En 2019 plusieurs étapes ont été accompagnées et/ou suivies :

- ✓ **16/05** : Repérage de la prairie semencière et identification des principales graminées
- ✓ **06/06** : Repérage du stade de maturité optimal de récolte par l'observation des inflorescences des graminées
- ✓ **24/06** : Récolte lors de la fauche tardive, mise en sac, pesée, tamisage grossier et séchage sur bâche au sec et à l'abri de la lumière
- ✓ **01/08** : Repérage du secteur d'implantation et définition de l'essai : 3 bandes tests de semences
 - 1/ récoltées en mélange à la brosseuse sur une prairie naturelle du Béarn,
 - 2/ récoltées en mélange sur la barre de fauche à Betcave-Aguin et associées à de la vesce pure
 - 3/ récoltées séparément dans le cadre de la production de semences (batteuse) et associées en mélange ensuite par un agriculteur
- ✓ **25/09** : Semi



Prairie semencière d'intérêt communautaire (1,36 ha à Betcave-Aguin)



Semences récoltées sur la barre de fauche

© Adasea 32



Parcelle receveuse prête à être semée

Contractualisation MAEC, Contrats et Chartes Natura 2000

Agriculteurs, forestiers, propriétaires gestionnaires ou collectivités, contactez l'ADASEA pour bénéficier de contrats et/ou conseils de gestion. Les Mesures-Agri-environnementales se déclarent jusqu'au 15 mai 2020 avec un possible décalage au 15 juin, tenez-vous informés. **Rappel : tout contrat est précédé d'un diagnostic de terrain avec l'animatrice de Site, gratuit pour le contractant volontaire.**

Suivis

L'Évaluation de l'état de conservation de milieux secs (pelouses, landes...) en lien avec les pratiques agro-pastorales et les contrats Natura 2000 se fera base d'un échantillon de 20 sites déjà étudiés en 2008-09. Ces sites feront l'objet en 2020 -2021, soit plus de 11 ans plus tard, de nouveaux relevés de végétation, de nouveaux comptages d'orchidées, d'une actualisation de l'analyse des pratiques et des engagements Natura 2000 afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Animations pédagogiques du CPIE et évènements

24/05/20 : Journée Nature « Découvertes au fil du chemin » à Ensarnaut à Lamaguère. Inscription tél: 05 62 65 03 58 Animations auprès des scolaires.

Animation générale

Information, conseils techniques, appui aux évaluations d'incidences, médiation, gestion administrative...seront assurés dans la limite des budgets disponibles. Les animatrices rencontreront notamment les équipes municipales qui le souhaitent afin de répondre à leurs interrogations. **N'hésitez-pas à contacter l'ADASEA**

* sous conditions des évolutions sanitaires et budgétaires en lien avec la pandémie de Covid-19



Ci-dessus, remise des prix 2019 : Séverine Soumadiou et Bernard Malabirade, Président de la Chambre d'Agriculture du Gers

Elle remporte le Concours des Pratiques Agro-écologiques Gersois 2019 !

Mme. Séverine SOUMADIEU, éleveuse à Simorre a reçu le 1^{er} prix du Concours dans la catégorie *fauche*, avec la prairie humide appartenant à la Mairie qu'elle gère depuis plus de 10 ans, située à côté de l'école de Simorre, en bordure de la Gimone. Elle est montée au Salon de l'agriculture à Paris pour représenter le Gers dans sa catégorie auprès de 15 autres lauréats.

Ce concours, organisé depuis 2014 par l'ADASEA 32 dans le Gers, récompense les meilleures pratiques du point de vue agricole et écologique sur des prairies naturelles. Pour cette édition 2019, le jury (experts agronomes, écologues, paysagistes et apicoles) a parcouru les 10 parcelles des candidat.e.s à la recherche de la plus belle prairie humide du territoire de l'Astarac !

Ces prairies caractéristiques de notre paysage accueillent une végétation diversifiée et des espèces rares comme le Cuivré des marais, papillon protégé par Natura 2000. Du point de vue agricole elles sont une source de nourriture de qualité pour les troupeaux et rendent aussi des services "collectifs" quand elles s'inondent.

Un grand bravo à un autre participant du site Natura 2000, M. LARRIEU Gérard, dont la prairie comptait le plus grand nombre d'espèces : 52 différentes !

Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

3 chemin de la Caillaouère
CS 70161 32003 AUCH CEDEX
a032@adasea.net — 05 62 61 79 50
Site internet: <http://www.adasea32.fr/>
Contact : Aurélie BELVEZE, Laurie VASSELIN

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE du Gers

16 Rue Delort
32300 MIRANDE
contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77
Site internet: <http://www.cpie32.org/>

Conseil de gestion forestière

CRPF Occitanie

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
Contact : Ludovic Champfaily
ludovic.champfaily@cnpf.fr — 05 62 61 79 16
Site internet: <https://occitanie.cnpf.fr/>

Services de l'État

DDT Direction Départementale des territoires

1 place du Foirail
32009 AUCH CEDEX
Contacts : 05 62 61 46 46
Franck LEBLANC,

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Division Biodiversité méditerranéenne et continentale
Site de Montpellier
520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007,34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Contact : 04 34 46 66 45
Nathalie LAMANDE



Animation et bulletin
financés par

